



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2021-11-D-20-fr-1

Orig. : FR



## Décisions de la réunion du Conseil d'inspection maternel et primaire - 5 octobre 2021 – En ligne

Approuvées par la voie de la Procédure écrite N°2021/58 le 23 novembre 2021<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Document réf. 2021-10-D-13

### **III. POINTS**

#### **III.C. REGLES/NORMES PEDAGOGIQUES**

**1. Suivi et révision du système d'évaluation au cycle primaire des Ecoles européennes - 2020-09-D-27-en-2 - D. MUSILOVÁ**

Le CIP approuve, avec une entrée en vigueur immédiate les modifications proposées au document "Suivi et révision du système d'évaluation au cycle primaire des Ecoles européennes – 2020-09-D-27. Ce document passera pour information à la réunion du CPM qui prendra note de la décision adoptée par le CIP. On retiendra qu'il convient de suivre l'évolution des outils numériques, de favoriser l'harmonisation en cours des outils faciles à utiliser par les enseignants et les élèves et de rester très vigilant quant au respect du GDPR et de son application dans les Ecoles.